

## GOVERNANCE ET CORRUPTION AU BENIN RESULTATS DE L'ENQUETE DIAGNOSTIQUE Juin 2007

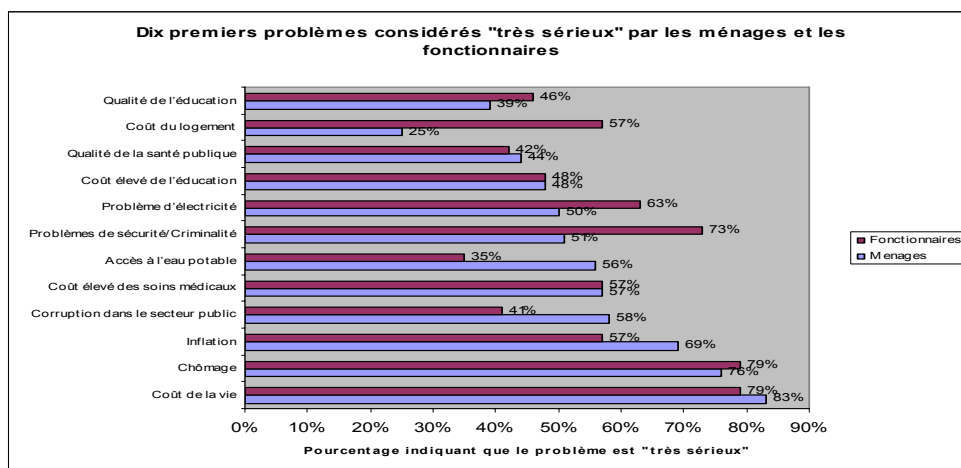
La tenue de la Conférence des Forces Vives de la Nation en 1990 a marqué l'ouverture du Bénin à la démocratie. Depuis cette date historique, le Gouvernement de la République du Bénin marque son intérêt à s'attaquer au problème de la corruption en s'engageant dans un processus visant à garantir la transparence dans la gestion des biens publics.

Le Gouvernement de la République du Bénin a donc mis en place une équipe de travail composée des Organisations Non Gouvernementales de lutte contre la corruption, des organes de l'État chargés de la vérification et du contrôle de l'administration publique et des partenaires au développement qui en 2000, a élaboré un « Plan stratégique de lutte contre la corruption ».

Suite à l'approbation de ce Plan, le gouvernement du Bénin a sollicité l'appui de l'institut de la Banque Mondiale pour mener une étude diagnostique empirique approfondie sur l'état de la corruption et la gouvernance au Bénin, pour avoir des données qui permettront d'actualiser les activités et priorités du Plan Stratégique de Lutte contre la Corruption et d'aider le gouvernement à établir des priorités sur des reformes du secteur public.

L'enquête a débuté en 2005 et a d'abord porté sur un échantillon de 2071 individus dans les ménages. En 2006, elle fut complétée par des volets fonctionnaires (1024) et entreprises (356) ainsi que par une enquête auprès de 973 individus dans des ménages de Cotonou et ses environs. Toutes ces enquêtes ont été commandées par le gouvernement du Bénin et réalisées par le Centre d'Etudes, de Recherches, et de Traitements Informatiques (CERTI), avec l'appui de l'Institut de la Banque mondiale et de la Banque Africaine de Développement. La présente brochure souligne les principaux résultats du rapport de l'enquête.

- ✚ **Les problèmes les plus « sérieux » que les ménages ont cité sont le coût élevé de la vie (83%), le chômage (76%), l'inflation (69%) et la corruption dans le secteur public (58%). Quarante-deux pour cent (42%) des fonctionnaires jugent le problème de la corruption dans le secteur public comme « très sérieux » mais c'est au onzième rang de leurs préoccupations.**



- ✚ **La majorité (52%) des personnes interrogées des ménages de l'enquête ont un revenu mensuel inférieur au Salaire Minimum Garanti (SMIG) fixé à 27500 francs C.F.A (55\$US). Cependant, les ménages Béninois affichent une détermination à combattre la corruption avec la majorité (57%) se disant prête à s'engager dans la lutte contre le fléau et 35% d'accord pour y consacrer jusqu'à la moitié de leur revenu mensuel. Quarante-deux pour cent des**

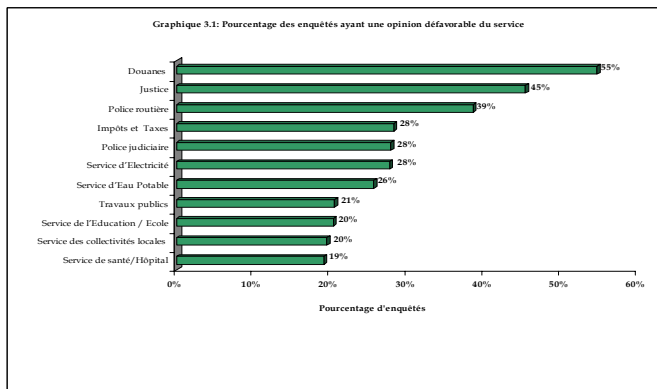
57% des ménages sont prêts à s'engager dans la lutte contre la corruption et 35% sont d'accord pour y consacrer jusqu'à la moitié de leur revenu mensuel.

**responsables d'entreprises ont déclaré qu'ils investiraient une partie de leur revenu mensuel dans la lutte contre la corruption.**

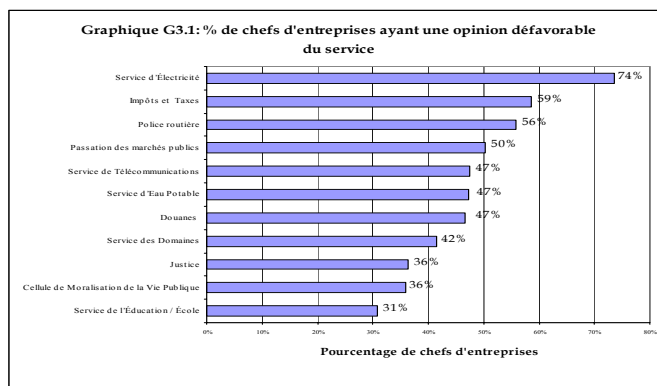
- ✚ La grande majorité des fonctionnaires pense que les réformes prioritaires pour lutter contre la corruption devraient être la revalorisation des salaires avec l'amélioration des conditions de vie.

Regardant la qualité des services publics :

- ✚ Les services douaniers recueillent une opinion défavorable de la part de la majorité (55%) des enquêtés. Les autres services dont les ménages ne sont pas satisfaits sont dans l'ordre, la justice (45%), la police routière (39%), les impôts et taxes, la police judiciaire (28%), le service d'électricité (28%), le service de fourniture d'eau potable (28%), les travaux publics (21%), les services de l'éducation (20%) et les services de santé (19%).



- ✚ Du côté des responsables d'entreprises et des ménages de Cotonou et ses environs, la grande majorité (74% et 69% respectivement) a une opinion défavorable du service de l'électricité. En effet, le délestage électrique auquel le pays est confronté et qui s'est aggravé dans les derniers mois de l'année 2006 est vraiment ressenti par les entreprises et les populations.



Seulement 7% des personnes interrogées sont connectées au réseau de distribution d'eau de la SONEB et 12% ont déclaré payer des pots de vin pour s'assurer la fourniture de l'eau

En l'absence de dispositions assurant que les services essentiels sont de qualité et accessibles à tous, les paiements non officiels tendent à s'institutionnaliser et par conséquent, à aggraver la situation économique déjà précaire des populations. Les usagers habitués à verser des paiements non officiels estiment qu'ils y dépensent en moyenne 34 739 francs C.F.A (69 \$US) par mois.

- ✚ D'après l'expérience des ménages, certains services comme les Taxes et Impôts ont un pourcentage élevé de fréquence de corruption, un sur deux contacts (50%), suivi par les services liés à la police.

- ✚ Selon les chefs d'entreprises interrogés, la corruption se manifeste très souvent et de façon générale au moment de la mise à jour de la situation fiscale, lors des poursuites légales dans une branche judiciaire et surtout dans les procédures d'obtention de contrat avec les institutions de l'Etat et les demandes d'obtention de licence et permis. Les services au niveau

66% des responsables d'entreprises se plaignent des exigences fiscales et 46% des entreprises auraient été enregistrées grâce à un paiement non officiel

desquels ils ont donné plus fréquemment des pots-de-vin sont la police routière (69 contacts sur cent), la police des mœurs et des stupéfiants (63%) et la douane (60%).

- ✚ L'un des secteurs où le phénomène est plus critique est le **secteur judiciaire** selon les enquêtés des ménages. En 2005, les deux tiers d'entre eux ont indiqué ne pas faire confiance au système judiciaire qu'ils accusent d'être affecté par la complexité et la longueur de la procédure et le niveau élevé du coût non officiel et du coût des avocats.
- ✚ Contrairement au système judiciaire, la grande majorité des parents d'élèves est satisfaite de la qualité du **système éducatif** du pays au niveau primaire et secondaire. Cependant, certains obstacles à son accès sont évoqués. Il s'agit du coût de la scolarisation, du manque de formation des enseignants, de l'insuffisance des infrastructures et des équipements et de l'inadéquation des constructions.
- ✚ Si les usagers du **système sanitaire** se montrent satisfaits du personnel, de ces prestations et des équipements, **ils sont en majorité insatisfaits du coût des prestations (75% d'insatisfaits)** et quelques uns d'entre eux déplorent l'existence de la corruption particulièrement au niveau des structures publiques.

**Quatre-vingt treize pour cent (93%), des ménages ont déclaré que la corruption est un problème préoccupant au Bénin.** Huit enquêtés sur dix s'inquiètent de son évolution depuis trois ans.

- ✚ Selon les ménages, le niveau bas des salaires est la première cause de corruption au Bénin. Il est cité par environ 86% des enquêtés. Viennent ensuite le manque de système efficace de dénonciation (82%) et le manque de transparence et de responsabilité dans le processus politique (78%).

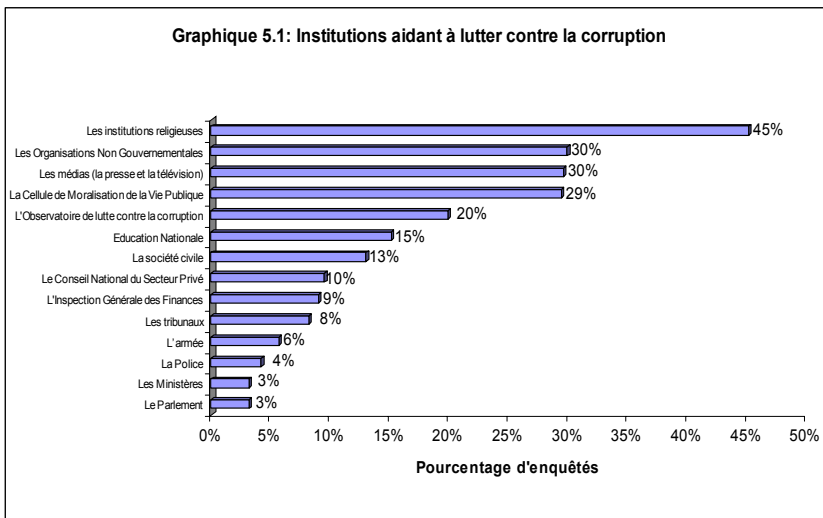
- ✚ En effet, La procédure de dénonciation est très peu connue dans les ménages (6% des personnes enquêtées). De grandes majorités des personnes qui la connaissent, la jugent insatisfaisante, surtout parce qu'elle ne protège pas bien le dénonciateur.

- ✚ En appréciant la stratégie nationale de lutte contre la corruption au Bénin et l'assistance internationale en appui aux efforts du gouvernement dans le cadre de sa mise en œuvre, la majorité des enquêtés des ménages affirme qu'elles ne sont pas efficaces.

- ✚ **Les partis politiques qui pouvaient aider à faire voter la loi sur la corruption sont perçus comme les plus corrompus des organisations publiques** par les quatre cinquièmes (81%) des enquêtés des ménages contre 87% des entreprises. Près de la moitié (49%) des fonctionnaires pensent que les partis politiques sont malhonnêtes.

- ✚ D'après l'enquête, aucune institution ne réunit la majorité minimale des 50% d'enquêtés sur le fait d'avoir aidé à la lutte contre la corruption. Seules les institutions religieuses arrivent à rassembler 45 % des enquêtés.

<i>Raisons majeures de la non dénonciation de la corruption</i>	
	Pourcentage d'enquêtés
Ne pas savoir où s'adresser	72,1
Crainte de représailles possibles	71,1
La procédure est trop complexe et trop longue	69,0
Ne pas vouloir trahir son collègue	67,7
Non application des décisions, même si celles-ci étaient prises	66,3
Aucune enquête ne sera faite à la suite de la dénonciation	64,1
L'affaire ne pouvait pas être prouvée	60,0
Les pots-de-vin peuvent être justifiés dans la situation économique actuelle	53,0
La corruption est une coutume	51,8
Autre	5,5



**Initiée par le GOUVERNEMENT du BENIN, l'Enquête diagnostique sur la Corruption et la Gouvernance au Bénin a été réalisée par le Cabinet d'Etudes, de Recherches et de Traitements Informatiques (CERTI) et a bénéficié de l'appui de la BANQUE MONDIALE et la BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT**

